

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE L'EPIC TOURISME  
PAYS DES SORGUES MONTS DE VAUCLUSE

DEPARTEMENT DE  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
D'AVIGNON

EPIC Pays des Sorgues  
Monts de Vaucluse  
EB / XF / FQP

N° 25-03

Nombre de Délégués en  
exercice ..... 20

Nombre de Délégués  
présents ..... 14

Nombre de Délégués  
votants..... 14

Séance du 26 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, les vingt-six mars à seize heures et trente minutes, le Comité Directeur de L'EPIC Tourisme PSMV s'est réuni à la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse sous la présidence de Monsieur Éric Bruxelles.

**PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs, AIMADIEU, BRUXELLE, CANDAU, CANILLAS, CHAMBARLHAC, DE ALMEIDA, FERMANIAN, GONZALVEZ, GRYNKORN, HEDIARD, JOLY, LEGARS-LAVAURE, MATHIEU, PHILIP.

**ABSENTS EXCUSES** : Mesdames et Messieurs, BAYON DE NOYER, CHABAUD-GEVA, CLEMENT, EGOYAN, FERREIRA DA SILVA, GIRARD, MERIGAUD.

**ABSENTS DONNANT POUVOIR** :

**OBJET : Compte Financier Unique**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte financier unique conjointement dressé par le Receveur et l'ordonnateur,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

**1° STATUANT** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

**2° STATUANT** sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

**Le Comité Directeur,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents,**

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 du budget principal, qui peut se résumer comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	40 415,74	990 720,42	1 031 136,16
	Recettes réalisées (1)	B	29 231,30	879 459,59	898 691,89
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	68 631,81	1 061 787,74	1 140 339,55
	Dépenses réalisées (1)	E	27 390,84	986 151,09	1 013 541,93
	Restes à réaliser	F	13 227,87	0,00	13 227,87
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	1 840,46	-15 700,50	-13 860,04
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	18 216,07	50 987,32	79 203,39
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	20 056,53	45 286,82	65 343,35
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-13 227,87	0,00	-13 227,87
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	6 828,66	45 286,82	52 115,48

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	18 216,07		1 840,46		20 056,53
Fonctionnement	60 987,32		-15 700,50		45 286,82
TOTAL I	79 203,39		-13 860,04		65 343,35
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	79 203,39		-13 860,04		65 343,35


- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Président de l'EPIC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse certifie le caractère exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 04-04-2025

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Le Président,



ÉRIC BRUXELLE